

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
▶ Connaître les différentes possibilités de sanctions disciplinaires ▶ Maîtriser les textes législatifs en la matière ▶ Anticiper et éviter les risques juridiques et financiers encourus par l'employeur	1 JOURNÉE – 7 HEURES	
TARIF	MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION	
700,00€ HT / stagiaire	Fiche de renseignement à remplir en ligne – Réponse sous 48 heures	
PUBLIC ¹	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	
▶ Chef d'entreprise ▶ Dirigeant ▶ Responsable RH / Directeur RH	▶ Support de cours ▶ Analyses de textes législatifs ▶ Cas pratiques : atelier « réagir à des faits fautifs » ▶ Participation fondée sur des échanges d'expériences professionnelles	
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS	
▶ Évaluation à l'issue de la formation ▶ Attestation de présence	▶ Aucun	
PROGRAMME DE LA FORMATION		

- Le pouvoir disciplinaire : une prérogative de l'employeur
 - Le pouvoir de contrôle du travail des salariés
 - Les comportements fautifs constatés
 - Les sanctions possibles
- Des sanctions règlementées
 - Par le Règlement Intérieur
 - Par la Loi et la Jurisprudence : zoom sur les sanctions interdites
 - Par une procédure disciplinaire à respecter
- Les modes de contestation de sanctions
 - Solutions en interne
 - Saisine du Conseil des Prud'hommes
 - La transaction
- Les délais de prescription
 - Prescription des faits fautifs
 - Prescription de la contestation
- Cas des représentants du personnel (CSE)

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Madame Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.